



COLLOQUE TransSEN #4
TRANSFORMATIONS SOCIALES
ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Imaginer les
transformations
sociales au prisme du
travail de plateforme

Organisé par IODE, IRES et Regards

Coordination J. Diringier, C. Nizzoli & A. Rauly

Informations sandra.blandin@univ-rennes1.fr

9 ET 10 MARS
2022
À PARTIR DE 14H

Webinaire à suivre le 9 mars sur tinyurl.com/2ddscuu8
et le 10 mars sur tinyurl.com/yckhp34t



ires
Institut de Recherches
Économiques et Sociales



iode.univ-rennes1.fr

Imaginer les transformations sociales au prisme du travail de plateforme

Sous la responsabilité scientifique de J. Dirringer, C. Nizzoli et A. Rauly

Dans le prolongement de la recherche menée par l'équipe transSEN, ce colloque est une invitation à penser, imaginer, voire tester de nouvelles formes de régulation des ressources, du travail et du pouvoir qui se veulent véritablement émancipatrices.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'économie de plateforme, l'ordre économique se charge de mettre en place une forme de dialogue social, un ersatz de protection du risque santé, un semblant d'accompagnement sur le marché du travail, et même une forme d'encadrement du pouvoir unilatéral et disciplinaire exercé par les plateformes. Cette entreprise de duplication des garanties construites par le droit social repose sur un imaginaire où le travailleur, seul et prétendument indépendant, peut être protégé par le seul fonctionnement du marché et en dehors des cadres et des protections forgés par le droit social. Cet imaginaire, même s'il est puissant, n'est qu'un trompe-l'œil. La précarité persistante des travailleurs de plateformes permet de le penser.

C'est pourquoi un retour à l'ordre social nous semble souhaitable si ce n'est nécessaire. Mais comment, sans être ébloui par le mirage de l'indépendance, ne pas retomber dans les apories de la subordination dans lequel s'enferme l'ordre social actuel ? Si l'économie de plateforme est un laboratoire de pensée dans lequel certains imaginent soumettre le monde du travail à l'ordre marchand, on peut à l'inverse l'aborder comme un espace idéal pour penser, à partir de travailleurs qui sont aujourd'hui comme atomisés, des protections et des nouvelles formes de solidarités.

Mots-Clés : salariat ; travail de plateforme ; subordination ; émancipation ; protection sociale ; travail ; solidarités ; coopérativisme ; syndicalisme ; pouvoir et contre-pouvoirs.

Inscriptions

pour le 9 mars :
tinyurl.com/2ddscuu8

pour le 10 mars :
tinyurl.com/yckhp34t

Programme

Mercredi 9 mars après-midi

14h00 **Le droit à la subsistance au-delà de l'emploi**

Séance animée par **Amandine Raully**, économiste,
maîtresse de conférences, Université de Reims, Regards

Quel(s) système(s) de protection sociale,
au-delà de l'exacte qualification des
relations contractuelles ?

■ **Isabelle Vacarie**, professeur émérite, Université Paris-Nanterre

Allocation universelle et travailleurs
de plateformes

■ **Jean-Sébastien Gharbi**, économiste, maître de conférences,
Université de Reims

Jeudi 10 mars

9h30 **L'organisation de/du travail au-delà de la subordination**

Séance animée par **Joseph Dirringer**, juriste, maîtresse de conférences, Université Rennes 1 et **Fabrice Rosa**, juriste, professeur, Université de Reims

Imaginer un droit du travail émancipateur

- **Emmanuel Dockès**, juriste, professeur, IETL et CeRCriD, Lyon 2

Construire un droit universel du producteur

- **Benoît Borrits**, chercheur indépendant, auteur et concepteur de la Sécurité économique (pleinemploi.org)

La plateforme comme organisation du travail : le cas du jobbing

- **Claude Didry**, sociologue, directeur de recherche au CNRS, Centre Maurice Halbwachs, UMR 8097 et **Marine Snape**, sociologue, doctorante et ATER à l'École Normale Supérieure Paris-Saclay

14h00 **Le syndicalisme et l'action collective au-delà du dialogue social**

Séance animée par **Cristina Nizzoli**, sociologue, chercheuse à l'IRES et **Sophie Bérout**, politiste, professeure à l'université Lumière Lyon-2

Mutualisme et syndicalisme en France : une longue séparation

- **Michel Dreyfus**, historien, directeur de recherche émérite au CNRS (Centre d'histoire sociale des mondes contemporains)

L'autonomie collective des travailleurs VUP (vulnerable and underrepresented persons) : identification de quelques enjeux à partir du cas de Smart Belgique

- **Auriane Lamine**, juriste, professeure de droit social à l'UCLouvain